

VISA DU PROSPECTUS PROVISOIRE

Capital MLB inc.

L'Autorité des marchés financiers vise le prospectus provisoire de l'émetteur susmentionné daté du 22 août 2008. Ce visa est octroyé conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c.V-1.1 et aux pouvoirs délégués en vertu de l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

Le 25 août 2008

(s) Benoit Dionne

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

SEDAR N° 1309398
DÉCISION N° 2008-MC-0826